Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_046-DE

Melesse
Notre ville

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
18 MAI 2026

L'an deux mil vingt-six, le dix-huit mai à 19 heures, les membres du Conseil municipal de la ville de Melesse, se sont réunis dans la salle des Iris, sous la présidence de Monsieur Yves FÉREY, Maire.

Date de convocation : 12 mai 2026
Nombre de membres en exercice : 29
Nombre de membres présents : 26 [Quorum atteint (15)]
Nombre de votants : 29

PRÉSENTS : M. Yves FÉREY - Mme Isabelle LE MARCHAND - M. Marc-Olivier FERRAND - Mme Christelle RENAUD - M. Jean-François CANTET - Mme Françoise SOURDIN - M. Silvère LECONTE - Mme Guylène GAPIHAN-LORET - M. Yvan LAGADEUC - Mme Yolaine TÉTARD - M. Florian VINCLAIR - Mme Marie RONARC'H - M. Vincent LOUVEAU - M. Didier THÉZELAIS - Mme Marie-Christine JOLIET - Mme Christine LE BAIL-COULANGE - Mme Chrystel BARBIER - M. Yves GAUTIER - Mme Anne-Thérèse GOUGEON - Mme Sylvie VIROLLE - M. Jérôme CORNIÈRE - Mme Béatrice VALETTE - M. Gilles LE ROCH - Mme Marion LOIRAT - M. Jean-Michel FILY - Mme Magalie BOUTELOUP-AUFFRAY.

ABSENTS EXCUSÉS : M. Christophe MOUASSEH-LANOË — M. Maël GOUTTEBARGE — Mme Marina BLONDEL

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme Marie-Christine JOLIET.

Karine RICARD en tant que Directrice Générale des Services assure les fonctions de secrétaire auxiliaire.

POUVOIRS : Pouvoir de M. Christophe MOUASSEH-LANOË à M. Jean-François CANTET
Pouvoir de M. Maël GOUTTEBARGE à Mme Marie-Christine JOLIET
Pouvoir de Mme Marina BLONDEL à Mme Chrystel BARBIER

OBJET : 2026/0518/046 : FINANCES : BUDGET PRINCIPAL – AFFECTATION DU RÉSULTAT.

Envoyé en préfecture le 21/05/2026
Reçu en préfecture le 21/05/2026
Publié le
ID : 035-213501737-20260518-2026_0518_046-DE

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),
Vu l'instruction comptable M57 applicable au 1er janvier 2026,
Vu l'avis de la commission finances en date du 29 avril 2026,

Madame Christelle RENAUD, adjointe au Maire en charge des finances et de la commande publique, expose aux membres du Conseil municipal que le compte financier unique du Budget principal de la ville de l'exercice 2025 présente un excédent de fonctionnement de 1 145 839,70 €.

Il est proposé d'affecter ce résultat comme suit :

- affectation au 1068 en section d'investissement : 1 145 839,70 €.

Les membres du Conseil municipal, après en avoir délibéré,
à l'unanimité (29 voix sur 29) des membres présents et de ceux engageant leur pouvoir,

- décident d'affecter l'intégralité du résultat de fonctionnement de l'exercice 2025 en section d'investissement – compte 1068.

Pour copie conforme,

Le Maire,
M. Yves FÉREY

La secrétaire de séance,
Mme Marie-Christine JOLIET